

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 19 Février

LETTE POLITIQUE

Paris, 18 février 1891.

Avec un peu d'habitude de la langue politique, il eût été facile de rédiger la déclaration de M. di Rudini. Chargé par les vicissitudes de la balance parlementaire de liquider la désastreuse administration d'un homme d'Etat atteint de la manie des grandeurs, le chef du nouveau cabinet italien était obligé d'insérer en tête de son programme une politique d'économies.

Depuis la chute de M. Tisza et la disgrâce de M. de Bismarck, la fureur d'armements à outrance qui inspirait tous les actes de M. Crispi n'était plus qu'un énorme contresens diplomatique. Du temps où l'association à trois fondée sous les auspices du chancelier de Berlin n'avait encore rien perdu de son intimité première, le zèle du premier ministre du Quirinal avait sa raison d'être.

L'homme d'Etat sicilien était le *picadore* et le *bauderillero* de la Triple Alliance; c'était lui qui était chargé d'agiter le lambeau d'étoffe rouge sur lequel le taureau français devait se précipiter tête baissée, tandis que la grande *espada* allemande lui donnerait le coup mortel.

Aussi longtemps que les italiens ont espéré une guerre dont ils comptaient profiter pour nous prendre Nice, Constantine et Tunis, ils n'ont reculé devant aucun sacrifice. Mais un jour est enfin venu où ils ont compris qu'ils se ruinaient à fond pour le seul plaisir d'assurer à l'Allemagne trois voix au lieu d'une dans les conseils de l'Europe, et une révolte des contribuables a renversé M. Crispi.

Certes, la chute du plus turbulent et du plus agité des hommes d'Etat du dix-neuvième siècle est un événement heureux pour la France et pour l'Europe; mais il y aurait néanmoins de notre part une naïveté singulière à compter outre mesure sur les dispositions de nos voisins.

Le programme de M. di Rudini indique plutôt une alternative qu'un changement de politique. Le gouvernement du Quirinal ne s'épuisera plus en armements, et il cessera de provoquer chaque jour la France; mais il n'en restera pas moins fidèle au pacte d'association conclu avec les deux empires de l'Europe centrale.

L'Italie sera l'odalisque sans dot de ce ménage à trois. Elle ne se ruinera plus pour entretenir un syndicat dont elle n'attend plus aucun bénéfice, mais elle n'en reste pas moins engagée

et n'éprouve même, au fond du cœur aucun désir de reprendre sa liberté.

Les descendants de Machiavel sont passés maîtres dans l'art de tourner les problèmes insolubles. M. di Rudini veut à la fois rester l'allié de l'Allemagne et de l'Autriche et redevenir l'ami de la France. Cette *combinazione* fait honneur à l'ingéniosité du nouveau ministre. Si une guerre européenne vient à éclater et que la fortune des batailles soit défavorable à la France le successeur de M. Crispi assure à l'Italie une part des dépouilles de la grande vaincue; tandis que si la paix n'est pas troublée, le gouvernement du Quirinal renoue avec ses vieux frères latins de 1859 des relations commerciales et financières qui lui permettront de réparer les vides causés dans les caisses publiques par la mégalomanie de l'homme d'Etat renversé.

En d'autres termes, l'Italie sera notre alliée en temps de paix et notre ennemie en temps de guerre.

Elle est toute disposée à échanger comme par le passé ses vins, ses bestiaux et ses rentes sur l'Etat contre de bon or français si agréable à palper; mais en temps de guerre elle restera fidèle au pacte de 1882 qui l'oblige à faire cause commune avec nos ennemis et lui donne droit de réclamer une portion du territoire, si le dé du destin nous fait perdre la partie.

Notre pays doit-il se prêter à cette ingénieuse combinaison ?

Loin de nous la pensée d'entretenir une haine éternelle entre deux nations que tant d'affinités de civilisation et de race devraient rapprocher. Ce serait d'ailleurs de la part de la France une lourde faute que de diriger toute sa politique extérieure en vue de l'écrasement de l'Italie; nous avons hélas! à combattre deux autres ennemis beaucoup plus redoutables que nos anciens alliés de 1859. Ces deux ennemis s'appellent l'Allemagne sur le continent européen et l'Angleterre dans le reste de l'univers.

Mais sans prêter un autre serment d'Annibal contre l'Italie, sans chercher à nous entendre à ses dépens avec l'Autriche, et sans exploiter les très-légitimes défiances que les ambitions du Quirinal excitent à Constantinople et à Athènes, il nous est bien permis de ne pas faire gagner de l'argent à des voisins qui font partie d'une association exclusivement dirigée contre nous.

Le jour où l'Italie se sera dégagée des liens de la Triple Alliance, le cabinet français ne verra probablement aucun danger à renouer avec la Péninsule des relations financières et commerciales, qui rendraient aux infortunés sujets du roi Humbert un commencement de bien être et de prospérité.

Mais aussi longtemps que la Triple Alliance ne sera pas morte pour toujours, ce serait de la part de la France une inexcusable duperie que de fournir à nos voisins un argent dont ils ne manqueraient pas de se servir un jour pour nous tirer des coups de canon.

MORAINVILLE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 29 janvier

La Commission du budget de 1892

M. Léon Say, demande par voie de proposition de résolution, que la Chambre, saisie du budget de 1892, et avant la nomination par les bureaux de la commission chargée de l'examiner, procède à un grand débat préalable qui aurait pour effet de dégager le sentiment général de la majorité en matière financière, et de donner aux bureaux des indications précises pour le choix des commissaires. De la sorte, la discussion dans chaque bureau, au moment de la nomination de la commission, ne se perdrait plus dans des questions de détail et porterait principalement sur les points qu'aurait mis en lumière le débat préliminaire que M. Léon Say propose d'instituer devant la Chambre. Ce débat serait clos, d'après le projet de M. Léon Say, par un ordre du jour, motivé ou non motivé, tendant au renvoi du projet de budget aux bureaux.

M. Rouvier, ministre des finances. — Je dois avant tout rendre hommage à la pensée de sollicitude qui inspire M. Léon Say, mais j'ai le très vif regret de ne pouvoir me rallier à sa proposition. (Très bien! à gauche.) J'en cherche vainement les avantages. Cette procédure, si elle est bonne, si elle tend à abrégé la préparation des lois, doit alors s'étendre à toutes les autres lois. (Murmures au centre.)

Quelle serait, du reste, la sanction pratique d'une telle discussion? Qu'on le veuille ou non, elle se terminerait par des formules qu'on chercherait vainement à réaliser. (Très bien! à gauche.)

M. de Freycinet, président du conseil, demande à la Chambre de ne pas adopter la proposition de M. Léon Say et d'en rester à la méthode du travail actuel.

La proposition Léon Say est mise aux voix et repoussée par 307 voix contre 215.

Les Justices de Paix

La Chambre reprend la discussion de la proposition Labussière sur les juges de paix.

M. Fallières, ministre de la justice. — Je demande à la Chambre de voter la compétence

de 1,500 fr.; c'est le chiffre que l'on rencontre dans les différents projets élaborés jusqu'à aujourd'hui. C'est là déjà une forte présomption en faveur de ce chiffre.

Si, comme on l'a dit, cela doit coûter plus cher et ralentir l'œuvre de la justice, votez contre le projet; mais j'ai la conviction contraire, et si je vous demande de le voter c'est qu'il a été étudié dans toutes ses formes, depuis 15 ans. Ne croyez pas que vous aurez fini avec cette loi; il vous restera la réforme du code de procédure, mais chaque réforme vient à son heure. Je vous demande instamment de voter le projet. (Très bien à gauche.)

M. le Président met aux voix le texte de la commission, qui élève à 1,500 francs la compétence.

Le texte de la commission est adopté par 285 voix contre 237.

L'ensemble de l'article premier du projet de la commission est adopté à mains levées.

INFORMATIONS

Les bruits les plus contradictoires circulent au sujet de l'audience accordée à Mgr Freppel par le Pape.

Pourtant l'on croit savoir, d'après quelques mots qu'a prononcés un prélat palatin, que le Pape pourrait bien publier prochainement une sorte de Déclaration qui, sans infirmer l'approbation donnée publiquement au cardinal Lavignerie, serait pourtant de nature à donner certaines satisfactions au parti royaliste dont l'évêque d'Angers a été le mandataire à Rome.

Les termes de cette Déclaration seraient arrêtés dans une nouvelle audience que Léon XIII accorderait à M. Freppel et à laquelle assisterait le cardinal Rampolla.

— On prétend que l'empereur d'Allemagne a l'intention d'aller visiter, ce printemps, la nouvelle propriété qu'il a achetée dans les environs de Metz et qu'il ferait à ce moment une tournée en Lorraine.

Le bruit court, mais sans pouvoir rien affirmer en ces matières, que Guillaume II profiterait de cette occasion pour abolir la formalité du passeport, qui serait remplacée dorénavant par le permis de séjour.

— On affirme de bonne source que M. de Bismarck, pour justifier sa conduite envers la Russie et démentir que, contrairement à l'assertion de ses ennemis, il n'était pas hostile à cette puis-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT. 13

LE

Conscrit de Corbeil

PAR AUGUSTE VILLIERS

VI

LA BELLE MARINIÈRE

Après la contredanse, on annonça une polka. Maurice conserva sa danseuse.

— Je n'ai jamais polka, observa Jenny.

— Je vous montrerai, répondit Maurice; penchez-vous sur moi et laissez-vous faire.

Et les deux jeunes gens disparurent dans le flot des polkas.

Cette fois, c'est trop fort! murmura Jean-Pierre.

Il avait envie de pleurer. Il resta là immobile; tout à coup l'officier reparut, tenant Jenny littéralement dans ses bras et lui parlant tout bas, suivant le tourbillon du bal.

Il ferma les yeux et fit quelques pas devant lui.

— Tiens c'est Jean-Pierre, dit une voix. Qu'est ce que tu regardes là au lieu de danser?

— J'ai assez dansé, dit brusquement Jean-Pierre.

— Il n'en a fait pas beaucoup, alors?

— Dame, je ne sais pas polker, moi.

— Oui, je comprends, tu te tiens mieux sur ton bachelot; mais il y a temps pour tout. Regarde donc la petite patronne, qui danse avec Maurice Bertrand; hein? ils vont joliment!

Jean-Pierre sentit le sang lui affluer au cœur. Il fit un effort pour rester debout.

— Ah! c'est Maurice Bertrand, ce soldat?

— Sous-lieutenant, s'il te plaît, mais tu dois le connaître?

— Ah! oui, je me souviens; mais tu sais, il ne jouait pas avec nous, celui-là.

— Non, le père est trop riche, et maintenant que le voilà dans les grosses légumes, il fait sa poire.

Qu'est qu'il fait ici?

Il vient voir son père avant de partir au régiment.

— Ah! ah! il va s'en aller, alors?

— Demain matin, mon gas; on ne badine pas avec la feuille de route.

— Demain! fit Jean-Pierre, dont le visage s'illumina soudain. Il saisit la main de celui qui lui parlait, et la serrant à la briser:

— Viens boire un litre, dit-il à l'autre, c'est moi qui paie!

— A la bonne heure, répondit l'ami: tu avais l'air d'un détérré tout à l'heure; est-ce que tu en tiendrais pour la belle marinière?

Jean-Pierre ne répondit pas et frappa sur une table en appelant le garçon qui était précisément une fille.

Vers la fin du bal on joua la contredanse de la mère M. chet, à la fin de laquelle chaque cavalier embrassa sa da' seus.

Maurice dansait avec Jenny.

Jean-Pierre le regardait sans se douter de ce qui allait arriver.

Tout à coup il vit Maurice se pencher vers Jenny et déposer un baiser sur sa joue, puis, à l'invitation de la musique, en déposer un second sur l'autre joue.

Il chancela et tomba plutôt qu'il ne s'assit sur le banc qui était derrière lui.

La danse terminée, la belle Jenny, rouge de plaisir, regagna sa place au bras de M. Maurice et passa presque sur Jean-Pierre sans l'avoir même aperçu.

— Mon Dieu! mon Dieu! fit Jean-Pierre, il est temps qu'il parte, car il arriverait malheur.

VII

AMOUR, AMOUR, QUAND TU NOUS TIENS!

Le sous-lieutenant Maurice partit le lendemain pour son régiment et tout rentra dans la tranquillité, excepté le cœur de Jean-Pierre et peut-être celui de Jenny.

Cependant les deux jeunes gens ne prononcèrent, ni l'un ni l'autre, le nom de l'officier, ce qui était suivant nous la preuve qu'ils y songeaient tous deux, mais d'une façon bien différente.

La belle saison s'envola rapidement comme une belle saison qu'elle était, et avec la froidure revint le travail au filet, dans le coin du feu, et les causeries de la veillée.

Ces causeries étaient les délices de Jean-Pierre, qui tout doucement regagnait, il le croyait du moins, le temps perdu, ou plutôt l'amitié de Jenny, un instant égaré par le lovelacé en uniforme.

Vers le mois d'avril suiva, il se croyait déci-

dément le préféré, et il pouvait le croire de bonne foi, car Jenny lui souriait lorsqu'il entrait à la maison et avait pour lui des affections vraiment particulières.

Il s'était risqué à parler du bal de la fête d'Essonnes, et la jeune fille lui dit naïvement qu'elle en avait gardé le plus charmant souvenir.

Elle se rappelait les quadrilles qu'elle avait dansés avec lui, la bonne promenade à son bras jusqu'à Essonnes et le retour, la nuit, dans les allées de Saint-Jean sous les grands arbres.

De l'officier il n'en fut pas question.

Allons, décidément, le pantalon rouge de Maurice n'avait été qu'une lueur passagère qui avait voulu enflammer l'horizon, mais qui s'était éteinte comme un feu follet, sans laisser trace de son passage.

Le printemps revint et, avec lui, l'espoir au cœur de Jean-Pierre.

Quelque fois, la nuit, pensif, il laissait glisser son bateau au courant de la rivière, rêvant à celle qu'il adorait, et murmurant des mots que les poissons seuls pouvaient entendre, mais qu'ils ne comprenaient pas.

Le jeune homme plongeait son regard dans cette belle nature, qui semblait endormie pour tout autre que lui, et causait aux étoiles qu'il connaissait si bien, à la lune, qui tant de fois lui avait prêté l'aide de sa clarté blafarde, et il leur disait de mille manières différentes:

— Oh! j'aime Jenny!

Il croyait la voir, là-bas, à travers l'obscurité, dans sa petite chambre si coquette, où son regard osait à peine pénétrer: il se mettait à deux genoux devant elle et là, l'oubliant, il baisait le bas de

sance, a fait parvenir au comte Schouvaloff les copies de documents démontrant que toutes les attaques dirigées contre le gouvernement du tsar, au sujet des armements de la Russie, émanaient de l'état-major général allemand et non de la chancellerie.

Un bureau officieux dirigé par le major Schubert entretenait des correspondances avec des journaux d'Allemagne et de l'étranger. Il avait pour actifs auxiliaires le major de Huena, attaché militaire à l'ambassade allemande de Paris, et un autre attaché militaire récemment déplacé.

En même temps qu'il faisait cette communication à l'ambassadeur de Russie, M. de Bismarck en avisait Guillaume II. Le remplacement du général de Walderssee, le rappel de M. de Huena, l'éloignement de l'état-major général des majors Zahu et Schubert, et d'autres mesures ultérieures sont et seront la conséquence des révélations de l'ex-chancelier.

— On mande de Berlin au *Figaro* :

» Les poursuites contre le prince de Bismarck sont absolument décidées. L'empereur l'a dit à plusieurs personnes depuis quelques jours.

» Les matériaux nécessaires à l'acte d'accusation sont, paraît-il, de différentes natures, et ce ne sont pas seulement les actes de M. de Bismarck depuis sa chute qui sont incriminés.

» Les personnes à même de savoir ce qui se passe, disent que ce qui résultera du procès sera encore plus inattendu que le procès lui-même.

— Le gouvernement égyptien vient de se décider à accepter les propositions anglaises concernant le projet de réorganisation de la justice indigène.

M. Scott, membre de la haute cour de Bombay serait mis à la tête de la commission chargée d'étudier le remaniement de l'administration judiciaire en Egypte. Il aurait pour collègues, dans cette commission, un indigène et un italien.

Ce n'est pas sans résistance que le gouvernement égyptien s'est décidé à accepter, car on a compris que la portée et le but de cette manœuvre étaient de mettre la main sur l'administration de la justice, d'augmenter ainsi l'influence déjà si puissante de l'Angleterre au détriment de celle du Khédive.

Sont-ce là les déclarations vingt fois renouvelées de l'Angleterre que l'occupation de l'Egypte n'était que provisoire ?

— Résultats des élections sénatoriales pour l'Espagne :

Ministériels 130 ; Libéraux 19 ; Réformistes 7 ; Démocrates 2 ; Carlistes 2 ; Républicain 1.

Cuba et Porto-Rico manquent. Il y avait 180 sénateurs à élire.

Dissolution de la triple alliance

On commente beaucoup à Saint-Petersbourg l'article sensationnel du *Grajanine*, annonçant l'avènement prochain à Berlin d'un gouvernement libéral et la dissolution de la triple alliance.

Les artistes français à Berlin

On organise à Berlin une exposition des beaux-arts, à laquelle on serait heureux de voir les artistes français prendre part.

Le *Figaro* annonce, d'après une dépêche de Berlin, que l'impératrice Frédéric mère de l'empereur, et la princesse Marguerite sont parties pour Paris.

L'impératrice a promis sa protection à l'Expo-

sa robe, puis s'enhardissant, il prenait une main chérie.

Hélas ! l'arche du pont qu'il heurtait venait le tirer de ce beau rêve.

Et le lendemain, il osait juste dire de sa voix ordinaire :

— Bonjour ! mademoiselle Jenny.

— Bonjour ! monsieur Jean-Pierre, répondait la jeune fille; la pêche a-t-elle marché, cette nuit ?

— Mais oui, mademoiselle, la tanche a donné et la perche aussi.

— Et l'anguille ?

— Ce n'est pas la saison.

— C'est juste, je ne saurais jamais les époques des poissons. Tenez, voici papa qui vous appelle pour prendre le vin blanc.

— Ah ! j'y cours, disait Jean-Pierre; pourtant...

— Vous dites ?...

— Non, ce n'est pas pressé... ce soir ou demain.

— Au revoir, monsieur Jean-Pierre, disait Jenny qui s'éloignait en riant.

C'était ainsi chaque matin.

Le soir, cela recommençait, l'hiver au coin du feu, l'été dans le petit jardin, derrière la maison.

Ce jardin avait à peu près dix mètres de largeur sur vingt mètres de profondeur.

Jenny en avait banni les légumes et l'avait garni de fleurs, sauf au fond, où la limite était formée par deux rangées de lilas blancs, devenus magnifiques.

Lorsque la belle marinière voulait rêver à son

sition des beaux-arts qui va être ouverte à Berlin le 1^{er} mai. Elle espère, par son influence personnelle, décider les artistes français à prendre part à l'Exposition.

Une cinquantaine d'adhésions sont déjà obtenues.

Désordres à Lyon

A la suite des démêlés avec le directeur du concert de la Scala à Lyon, les étudiants envahirent dans la soirée tout l'établissement, brisant tout.

Une quinzaine d'arrestations ont été opérées : elles n'ont pas été maintenues.

Algérie

Les journaux confirment le bruit que M. Tirman vient à Paris pour remettre sa démission définitive de gouverneur de l'Algérie.

Indo-Chine

Il serait question, suivant l'*Autorité*, de nommer M. de Lanessan gouverneur de l'Indo-Chine.

Chili

New-York. — Des avis du Chili annoncent que la flotte insurgée a chassé les troupes du gouvernement du Chenaral et de Talta.

Les insurgés ont occupé ces deux villes.

Tirages financiers

CANAL DE PANAMA

Tirage du 16 février 1891

Le numéro 483,076 gagne 250,000 francs.

Le numéro 989,150 gagne 100,000 francs.

Les numéros 1,580,089 et 1,260,940 gagnent chacun 10,000 francs.

Les numéros 405,593 et 874,491 gagnent chacun 5,000 francs.

Les numéros 1,505,961 — 158,498 — 1,401,889

— 1,652,014 — 1,319,790 gagnent chacun 2,000 francs.

Les numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr.

1,532,463 — 999,783 — 818,456 — 1,415,053

— 1,269,235 — 1,522,518 — 1,965,037 —

947,299 — 1,325,202 — 700,357 — 1,986,804

— 1,996,280 — 611,918 — 1,715,330 — 935,550

— 1,274,539 — 281,652 — 277,786 — 1,475,091

— 1,567,700 — 640,243 — 934,895 — 698,302

— 155,893 — 1,012,967 — 642,578 — 1,987,208

— 1,151,514 — 1,49,678 — 145,311 — 432,573

— 733,960 — 3⁸,552 — 733,892 — 359,019 —

730,312 — 954,214 — 1,300,187 — 916,523 —

1,320,444 — 1,811,971 — 919,718 — 982,682 —

1,886,682 — 807,424 — 484,596 — 1,170,028 —

1,264,243 — 1,920,668 — 565,746.

La fièvre typhoïde dans l'armée

Une des préoccupations constantes de M. de Freycinet est d'atténuer les ravages de la fièvre typhoïde, cette calamité qui déçoit nos casernes. A différentes reprises, le ministre de la guerre a fait prendre les mesures les plus sages pour enrayer le mal; ces mesures consistent essentiellement dans la suppression des fosses d'aisances fixes et dans l'amélioration des eaux potables. Cette dernière précaution surtout exerce un effet décisif sur la naissance et le développement de la maladie.

M. de Freycinet, en conséquence, a poursuivi avec persévérance l'installation de filtres perfectionnés dans tous les établissements où il n'était pas possible de faire arriver des eaux naturelles d'une qualité irréprochable. Au 1^{er} janvier 1889, il existait un nombre de casernes de 230.000 places disponibles, dans lesquelles l'installation de filtres était reconnue nécessaire. Au 1^{er} janvier 1890, ce nombre était tombé à 153.000; il n'est

aise, elle allait s'asseoir au milieu de ses lilas défiant les regards indiscrets.

Jean-Pierre, plusieurs fois, était allé lui tenir compagnie, dans ce petit paradis, soit pour faire une troulette, soit pour un raccommodage, travaux qui ne demandaient pas une grande clarté ou une grande attention.

Il lui semblait que là il avait plus de hardiesse.

Une fois, il avait touché la main de la jeune fille; une autre fois elle lui avait montré le pas de la polka, et il avait failli se laisser choir lorsque Jenny lui avait dit :

— C'est pour que vous puissiez me faire polker à la prochaine fête d'Essonnes.

Et rien, pas un mot de l'officier.

Jean-Pierre, devenu presque brave, se déclara à lui-même qu'il était impossible d'en rester là.

Evidemment, Jenny l'aimait, cela crevait les yeux.

Il ne se passerait pas vingt-quatre heures avant qu'il se fut déclaré.

— Ce soir ! faisait-il avec un grand geste, ce soir après le dîner... je... oui... c'est entendu.

Le soir venu, il allait aux lilas, il voyait Jenny, il commençait un discours fort embrouillé, puis il partait à la pêche, sans avoir parlé.

Il se traitait de lâche d'abord, puis il pensait que ce n'était peut-être pas un bon jour, que le lendemain vaudrait mieux.

Et son hésitation durerait encore, sans une circonstance qui vint, fort heureusement, à son secours.

plus actuellement que de 61.000; il aura disparu à la fin de cette année.

Veut-on se rendre compte des résultats étonnants qu'on a obtenus ? Voici des chiffres qui en disent plus long que les plus beaux raisonnements :

En 1886 et 1887, la moyenne du nombre des cas de fièvre typhoïde est de 6,881, les décès sont de 864; en 1889, le nombre des cas n'est plus que de 4,412, le nombre des décès n'est plus que de 641; en 1890, le nombre des cas descend à 3,491, le nombre des décès à 572. En 1890, la réduction sur le nombre des cas est de la moitié et sur le nombre des décès d'un tiers. Résultats qui auraient été plus satisfaisants encore si l'influenza, qui a frappé indistinctement tout le monde, n'avait aggravé un certain nombre de cas.

La réforme terminée, le nombre des cas sera réduit des trois quarts et celui des décès des deux tiers. Ce n'est pas être trop optimiste que de l'affirmer. Cette prévision est d'ailleurs confirmée par les résultats obtenus dans le gouvernement militaire de Paris, où la substitution de la bonne eau a pu être réalisée dans tous les établissements *intra muros* dès la fin de 1889.

Le nombre des cas, qui était en 1886 en 1887 de 1,270 et le nombre des décès de 136 n'étaient plus en 1889 que de 531 et de 82, et en 1890 de 309 et de 52.

Les efforts persévérants de l'administration militaire sont donc couronnés d'un plein succès. Il n'est que juste d'en remercier et d'en féliciter M. de Freycinet, qui considère comme le premier devoir du ministre de la guerre de se préoccuper de la santé de ses soldats.

Une sentinelle désarmée

Belfort, 14 février

Ce matin, le bruit a couru qu'un factionnaire en garnison à Giromagny avait été dépoillé de son fusil Lebel. Voici la vérité sur cette affaire :

Une sentinelle, placée à la gare de Giromagny pour garder un wagon de cartouches destinées au fort, s'est perdue dans la nuit. Elle est revenue au poste sans fusil, ni képi, ni équipement. Depuis son retour, le soldat, absolument hébété, ne peut fournir aucun renseignement. On suppose qu'étonné par le froid, il a perdu son arme, qui est du modèle 1887.

La Tuberculose et le Sang de Chèvre

Nous avons assisté lundi, dit le *Gaulois*, à une très curieuse expérience. Le docteur Bernheim, aidé de ses confrères Hays et Peltie, a renouvelé devant plusieurs médecins l'opération qu'il pratique depuis quelques semaines, la transfusion du sang de l'artère carotide d'une chèvre aux bras de plusieurs tuberculeux. Nous avons sténographié les paroles suivantes de l'expérimentateur :

« Je tiens à vous présenter trois malades qui ont été transfusés il y a quelques jours, deux tuberculeux et une chlorotique d'anémie pernicieuse. Comme vous le voyez, les deux tuberculeux déclarent eux-même ressentir une amélioration considérable. Quant à la jeune fille chlorotique, qui est domestique, elle pouvait à peine se tenir et y a deux semaines, et la voilà aujourd'hui bien d'attaque. J'espère guérir définitivement avec une deuxième injection cette dernière malade, qui aurait languie durant des mois et serait sans doute allée à la phthisie, pour laquelle elle a des prédispositions. Donner au phthisique le temps d'éliminer les bacilles ou de les voir mou-

M^{me} Durand, la mère de Jenny, était de Villabé, petit village entre Essonnes et Menecy, où elle avait encore des parents. Un de ses oncles étant décédé sans héritiers à réserve, ce furent un neveu et elle qui héritèrent du ménage et de quelques lopins de terre.

Alois, formalités, signatures chez le notaire de Menecy, déplacements, etc.

M. et M^{me} Durand durent aller une après-midi chez l'autre héritier, le cousin, partager les meubles et le linge; on partagea et l'on dina.

C'était prévu, et pour une fois la belle marinière mit les mains à la pâte et confectionna le repas du soir pour elle et Jean-Pierre.

Les parents avaient toute confiance ou, pour mieux dire, ils ne pensèrent même pas qu'il pouvait y avoir danger ou prudence à laisser seuls les dix-neuf ans du garçon avec les dix-sept ans de la jeune fille.

Ils avaient compté sans l'amour ignoré du jeune homme, sans l'occasion et aussi sans le printemps.

Après le dîner, Jenny leva vivement la vaiselle courut se reposer au milieu de ses chers lilas qui étaient alors dans toute leur beauté.

Jean-Pierre l'y attendait déjà.

La journée avait été belle, le soleil avait reflué le sang généreux du pêcheur vers la tête.

Les parfums de l'air se joignaient à ceux des lilas blancs, et tout courrait à porter le jeune homme à un coup d'audace.

Au mois d'avril, la nuit vient encore de bonne heure, et les soirées sont courtes et souvent froides.

On était à l'époque du frai, aussi Jean-Pierre

rir, mettre son organisme dans de meilleures conditions de résistance et de lutte contre de nouveaux bacilles, tel est le rôle de la transfusion sanguine.

La question des allumettes

La question des allumettes reparait. Depuis un certain temps nous recevons des plaintes extrêmement nombreuses sur la déplorable qualité des allumettes en bois. Et ces plaintes sont justifiées; chacun peut facilement tenter l'expérience. Prenez vingt allumettes en bois, vous en trouverez au moins douze sur le nombre qui ne s'enflammeront pas.

Serait-ce pour aboutir à ce pitoyable résultat que l'Etat a pris il y a un an le monopole de la fabrication des allumettes ?

A la suite de ce changement de direction, on pouvait croire que tout allait marcher à souhait; or il se trouve que tout va mal et que les plaintes sont aujourd'hui aussi vives qu'auparavant.

Nous avons voulu connaître, dit le *Petit Journal*, les causes de cette situation fâcheuse. Voici les explications qui nous ont été, à ce sujet, fournies par l'administration des contributions indirectes :

« Nous aussi, nous a-t-elle dit, nous avons reçu des plaintes nombreuses sur la mauvaise qualité des allumettes. Mais nous ne pouvons pas encore y porter remède. Voici pourquoi :

» Quand, il y a un an, la Chambre a voté la loi attribuant à l'Etat la fabrication des allumettes, il y avait à ce moment, dans la circulation, un stock considérable d'environ 10 à 12 milliards d'allumettes. La consommation annuelle en France, soit dit entre parenthèses, est évaluée à 25 milliards.

» Quand l'Etat a commencé à fabriquer, les allumettes fournies par lui se sont naturellement mêlées avec celles qui se trouvaient déjà en vente chez les débitants et qui à l'heure actuelle ne sont pas encore écoulées. Or, nous croyons que toutes les plaintes que l'on fait entendre ce moment et qui n'ont jamais cessé de se produire sont motivées par la présence dans la circulation de ce stock des anciennes allumettes.

» Nous ne l'affirmons pas, nous le croyons. Maintenant, nous évaluons à deux mois environ le temps nécessaire pour l'épuisement complet de l'ancien stock, et c'est alors seulement que, connaissant d'une manière très précise d'où vient la mauvaise marchandise, nous pourrions porter remède à la situation. Nous demandons au public un crédit de deux mois.

Voilà qui est clair. Un crédit de deux mois pour avoir de bonnes allumettes, certes ce n'est pas trop, et le public ne marchandera pas; il en accordera même quatre s'il est assuré qu'au bout de ce temps il ne soit pas obligé d'user quatre allumettes avant d'en trouver une bonne.

Les Sœurs vendues

Bourg, 16 février.

Ce matin, à huit heures, on a procédé à Marboz à la vente du mobilier des sœurs Saint-Charles pour refus de payer le droit d'accroissement.

C'est un garde de la commune qui, à la requête de l'huissier, a transporté les meubles sur la place. Comme c'était jour de marché, l'affluence était considérable.

Les meubles, qui comprenaient des lits d'enfants, pensionnaires de l'école des sœurs Saint-Charles, ont été achetés par les habitants.

était-il libre.

Le moment était propice, et le garçon se disait que jamais il ne retrouverait pareille occasion.

Lorsque Jenny entra dans les lilas, elle vit Jean-Pierre qui faisait mine de redresser une branche.

Histoire de se donner une contenance.

— Vous êtes là ! dit-elle, je vous cherchais.

— Aviez-vous besoin de moi ? mademoiselle.

— Non, je vous croyais sorti.

— Sorti ! moi, pourquoi faire ?

— Mais, que sais-je ? pour aller au bateau ou pour vous promener

— C'est vrai, je pouvais aller me promener

mais je ne le devais pas.

— En vérité, qui donc vous en empêcherait ?

Jean-Pierre fit un premier effort, mais il n'eut pas encore le courage d'éclater.

— Je ne pouvais vous laisser seule ici...

— Oh ! fit la jeune fille en riant, les voisins ne sont pas méchants, et je ne suis pas peureuse.

Nouvel effort de Jean-Pierre.

— C'est que, ajoutait-il plus bas, j'ai quelque chose à vous dire.

— Vous, Jean-Pierre ? eh bien ! parlez-moi,

je vais vous écouter tout en faisant ma dentelle.

Et la jeune fille s'assit près des lilas, avec une majesté comique, sur le banc qui ornait la salle.

Puis lorsqu'elle fut posée à son gré, sa jolie

tête à moitié cachée dans les fleurs, elle ajouta gravement :

(A suivre).

Chemins de fer

M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, a fait signer un projet de loi approuvant la convention provisoire passée avec la compagnie d'Orléans et concédant à cette compagnie l'exécution : 1° à voie large, de 267 kilomètres; 2° à voie d'un mètre, de 410 kilomètres; 3° à voie de 70 centimètres, de 53 kilomètres. Les lignes du Blanc à Argent et d'Argent à la Châtre, ayant 208 kilomètres, et précédemment concédées à voie large, seront construites à voie d'un mètre. Sur dix-neuf lignes nouvelles, quatre sont concédées définitivement, quinze sont concédées à titre éventuel.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Un marché couvert

Nous lisons dans le Réveil :

Le Journal du Lot, dans son numéro du 14 février, fait un appel à notre Conseil municipal pour qu'il s'intéresse à la situation déplorable de nos marchés qui, sans abri, sont exposés aux rigueurs de toute saison, sur la place publique de la Cathédrale.

Le correspondant du Journal du Lot a mille fois raison de s'intéresser à nos revendeurs et vendeuses qui viennent de subir de si pénibles épreuves par ces derniers froids si rigoureux; mais le moyen qu'il propose pour les protéger serait trop onéreux pour la ville, vu l'état de nos finances. Nous nous permettrons d'indiquer un projet qui rendrait très facile l'établissement d'un marché couvert.

Ce marché est tout trouvé et tout bâti. C'est la halle actuelle qui, depuis le commerce des minots est presque déserte pendant les foires et les marchés, les blés étant enlevés dans la campagne par les minotiers et la quantité qu'on apporte à Cahors étant insignifiante; de telle façon que le plus petit emplacement suffirait à cette exploitation.

Cette halle sacrifiée à un marché couvert aurait à peine besoin de réparation et le tribut qu'on prélèverait pour le loyer des divers bancs que les industriels y établiraient serait très profitable au budget de la ville.

C'est une idée que nous émettons à la suite de celle du correspondant du Journal du Lot.

UN EDILE.

Nous sommes heureux que nos observations aient trouvé un écho immédiat dans la Presse locale.

Nous n'avons de préférence ni pour un endroit, ni pour un autre. Nous approuverons tout projet qui donnera satisfaction à une grande et intéressante partie de la population: ménagères et vendeuses.

L'essentiel, c'est que nos édiles décident d'édifier un marché couvert, et cela, ils ne peuvent pas ne pas le faire. Aucune question n'est aussi urgente et aussi importante.

Toutes les villes de la région ont un marché couvert depuis bien longtemps. Cahors ne saurait rester plus longtemps en retard.

L'Appel de la Réserve

Le ministre de la guerre vient de régler l'appel de la réserve de l'armée active en 1891.

Ce sont les réservistes des classes 1883 et 1884 ou marchant avec ces classes qui sont appelés pour prendre part à une période d'exercice.

D'abord, en une seule série, du mardi 7 avril au lundi 4 mai inclus, les réservistes des régiments d'infanterie qui ne sont pas affectés aux 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e bataillons de chasseurs à pied.

Les réservistes d'infanterie appartenant aux 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e bataillons, seront convoqués en automne.

Les médecins auxiliaires devront rejoindre en même temps que les réservistes des corps auxquels ils sont affectés et suivant l'arme à laquelle ils appartiennent.

Ensuite seront appelés, à des époques variables sur tout le cours de l'année et par ordre individuel, suivant les besoins du service: 1^o les réservistes des compagnies d'ouvriers d'artillerie; 2^o les réservistes des compagnies d'artificiers; 3^o les réservistes du train des équipages militaires; 4^o les réservistes des sections de secrétaires d'état major et du recrutement; 5^o les réservistes des sections de commis et ouvriers d'administration; 6^o les réservistes des sections d'infirmiers militaires; 7^o les réservistes du service télégraphique; 8^o les réservistes affectés aux greffes des tribunaux militaires.

Vacances scolaires

Il est probable que, donéavant, les vacances commenceront pour nos écoliers, vers le 14 juillet pour finir vers le 15 septembre.

Instruction primaire

Par arrêté en date du 30 janvier, M. le ministre a décidé que pour l'attribution des prix spé-

ciaux institués annuellement en faveur des instituteurs ou institutrices primaires publiques qui ont donné avec le plus de zèle et de succès, d'une manière théorique et pratique, l'enseignement horticole à leurs élèves, il serait établi un roulement entre les départements, groupés par région.

Chaque région prendra successivement part au concours annuel.

Le département du Lot étant compris dans la 4^e région, les instituteurs de ce département ne pourront concourir qu'en 1894.

Nécrologie

Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un compatriote distingué par sa science et son esprit, M. Cessac.

M. Cessac était un savant dans la véritable acception du mot. Il avait fait de longs et fructueux voyages à l'étranger où le gouvernement l'avait envoyé en mission.

Avant lui, son père s'était acquis une certaine renommée par ses études sur la question restée inéclaircie de la position d'Uxellodunum.

Véloce-sport cadurcien

La distribution des récompenses aux vainqueurs de la journée de dimanche a été faite le soir à 8 heures, au siège de la Société (café Tivoli), par MM. Rodolosse, président d'honneur du V.-S.-C.; Rey, président du Véloce-sport caussadais; Bonald, du C.-C. de Montauban, assistés des membres du jury.

La salle de réunion était merveilleusement décorée; des trophées de drapeaux, des fleurs, de la verdure et de nombreux attributs vélocipédiques produisaient le plus charmant effet.

Tous les membres de la société du V.-S.-C. assistaient à cette réunion; ils étaient heureux de faire les honneurs de chez eux aux nombreux vélocipédistes étrangers qui étaient venus leur prêter leur concours.

M. Gleye, président de la Société, ouvre la séance; il remercie tous les amis de la pédale et proclame le nom des lauréats.

M. Rodolosse, président d'honneur, prenant ensuite la parole, s'exprime en ces termes :

« Messieurs,

» Je remercie bien sincèrement les membres du V.-S.-C. de m'avoir choisi comme leur président d'honneur.

» Vous pouvez être assurés messieurs, que tout mon dévouement, toute mon énergie, vous sont acquis. Je remercie MM. les présidents des sociétés de Montauban et de Caussade, ainsi que MM. les délégués de Figenc et de Catus, de leur précieux concours, et en ma qualité de membres des fêtes de bienfaisance, je remercie tous les vélocipédistes qui ont concouru à donner un si vif éclat à notre fête d'aujourd'hui.

» Je bois à la santé des présidents des sociétés qui sont représentés ici, je bois à la vélocipédie du Lot et aux champions de la journée. »

M. Rey, président du V.-C. caussadais, prononce à son tour une allocution très applaudie.

M. Bonald, de Montauban, dit qu'il est particulièrement heureux de l'occasion qui lui a été fournie de se trouver réuni aux nombreux amis qu'il compte dans le Lot; il donne de nouveau l'assurance de tout son dévouement à ses confrères en vélocipédie.

M. J. Valette porte un toast à l'armée représentée par le champion de la journée: M. Lacoste, MM. Rodolosse, capitaine, et de Lafaurie, lieutenant de la territoriale.

Après avoir remercié M. J. Valette de lui avoir fourni l'occasion de rappeler combien était excellente la décision prise par la société de demander à l'autorité militaire de vouloir bien désigner un ou plusieurs officiers pour faire des cours de topographie, M. de Lafaurie dit que chaque vélocipédiste puisera dans ces conférences des enseignements précieux et surtout utiles à la défense de la patrie, le jour où elle sera en danger. Les vélocipédistes de l'armée, ajoute-t-il, sont très estimés, ils rendront de précieux services, constatés d'ailleurs dans un ordre du jour du général en chef du 17^e corps d'armée aux dernières manœuvres auxquelles ont pris part quelques membres du Véloce-Club caussadais.

Divers autres toasts ont été portés par plusieurs membres de la société et cette fête de la pédale, qui a été brillante entre toutes, s'est terminée par des chants patriotiques, monologues et chansons locales.

La succession Bonnet

Le Journal officiel vient de publier un avis, informant le public qu'il n'y a pas aux colonies, ni à Madagascar, ni à la Guadeloupe, ni aux Indes, de succession en déshérence d'un sieur Bonnet.

Depuis quelque temps, un grand nombre de personnes réclament la mise en possession d'une succession de ce nom. Toutes les recherches faites pour la découvrir ont été inutiles.

Vol de plants de vignes

Le garde champêtre Périé a dressé, mardi, procès-verbal contre le sieur Fénelon Alexandre, demeurant rue Mascouton, à Cahors, pour vol de plants de vignes.

Cet individu a volé à M. Dalpech, environ 500 plants de vignes, qu'il a ensuite vendus à M. Alazard.

Depuis quelque temps, ce genre de vol semble être à la mode chez les malfaiteurs de nos contrées.

Nous appelons là-dessus toute l'attention de la police.

Plus de braconniers !

Sur la foi de la déposition faite à la police par le jeune Elie Ambal, les journaux de Cahors ont raconté une prétendue agression, dont ce jeune fumiste aurait été victime de la part d'un braconnier inconnu.

Il n'en est rien, absolument rien et nous sommes heureux de pouvoir rétablir les faits :

Notre gamin, profitant de l'absence de ses maîtres, s'était tout simplement emparé d'un fusil leur appartenant; et en voulant franchir une haie a fait maladroitement partir un coup de l'arme qui l'a blessé à la main droite.

Voilà la version vraie telle qu'a fini par l'obtenir M. le commissaire de police de Cahors.

Dordogne

M. Magne, maire de Saint-Romain, quittait son domicile le 15 janvier dernier ayant en poche 900 fr. il en remit le lendemain, à son fils, 160 fr. il disparut aussitôt après (le soir à dix heures). Or samedi, l'orsqu'on a retiré son corps de l'Isle, on a trouvé sur lui 185 fr. environ et sa montre, qui, au lieu d'être placée dans une des poches de son gilet, a été trouvée dans une poche de son pantalon. On ne veut pas croire qu'il y a eu suicide; si M. Magne-Lalardie s'était en effet jeté dans la rivière, qui ne tarda pas à se congeler, lors de la fonte des neiges, et tandis que l'Isle charriait d'énormes glaçons qui démolissaient de nombreux moulins et endommageaient les piles des ponts, il semble tout naturel que le corps de M. Magne soit remonté à la surface. Or il a fallu, un mois après, draguer la rivière; et trois quarts d'heure après cette opération, on a retrouvé le cadavre qui, non seulement n'est pas décomposé, mais encore était à peine gonflé par les eaux.

Quelques enquêteurs poursuivent leurs recherches; il doit y avoir eu crime. Tout porte à croire qu'on a tenu enfermé ce malheureux. Ce n'est qu'après la publication des articles des journaux de Périgueux, Bordeaux et Paris, demandant une enquête sérieuse, qu'on se sera débarrassé du maire de Saint-Romain. Encore une fois, M. Magne n'avait aucun motif pour se suicider; il aimait sa famille et possédait quatre domaines évalués cent mille francs.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 12 FÉVRIER de 3 h. à 4 h. du soir (Allées Fénelon)

Carlepont (pas redoublé) Sellenick.
Une journée à Vienne (ouverture) Suppé.
Santiago (valse) Corbin.
La fille du Régiment (fantaisie) Donizetti.
Marche hongroise Berlioz.

THÉÂTRE DE CAHORS

Direction MARTIAL

Samedi 21 février 1891

Représentation extraordinaire avec le concours de :

Blanche ROSENDAL, de la Renaissance;
Jeanne PERVIANY, du Palais-Royal;
Sarah SIMON, des bouffes;
Mathilde BOISSIER, des Variétés;
Gabrielle D'ARCOUR, des Folies-Dramat.;
Mlle PERRUSON, des Bouffes;
M. MARTIAL, de l'Ambigu;
M. DERVAL, de la Gaité.
M. DESAYES, du Châtelet;
M. HAMEL, des Variétés.

Une seule représentation du grand succès

LES

Locataires de M. Blondeau

Comédie-Vaudeville en 5 actes par H. Chivot

On commencera par

A la Baguette

Comédie en 1 acte

VICHY SOURCES de l'ÉTAT
Célestins - Grande-Grille
Hôpital - Hauterive
Puisées sous la surveillance de l'État.

Toujours le même succès !

Aucun autre produit n'est devenu si justement populaire que les Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte. Le timbre bleu du gouvernement français qui se trouve sur chaque étiquette, met l'acheteur à l'abri des contrefaçons, mais il faut faire attention.

Bibliographie

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; ouvrir leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le Journal des demoiselles. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

OUTILLAGE POUR AMATEURS et INDUSTRIELS
Fournitures pour le Découpage
FABRIQUE de TOURS et SCIÉS-MÉCANIQUES
OUTILS de TOUTES SORTES - BOITES d'OUTILS
TIERSOT, 212, rue des Gravilliers, 16, Paris
BONS CONCOURS 1890
Le Tarif-Album (250 pages, 600 grav.) franco contre 0.65.

Bourse de Paris

Cours du 18 Février 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel.....compt. 95 72
3 0/0 amortissable.....compt. 96 20
3 0/0 Emprunt 1891.....compt. 94 15
4 1/2 0/0 1883.....compt. 105 »

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE..... 4320 »
CRÉDIT FONCIER..... 1295 »
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE..... 515 »
COMPTOIR N^o D'ESCOMPTE..... 652 50
EST (Chemin de fer)..... 930 »
LYON..... 1550 »
MIDI..... 1335 »
NORD..... 1892 50
ORLÉANS..... 1580 »
OUEST..... 1090 »
GAZ, C^{ie} parisienne..... 1466 25
CANAL DE SUEZ..... 2457 50
CANAL DE PANAMA..... 40 »
Etablissements DECAUVILLE..... 525 »

OBLIGATIONS

LYON (fusion)..... 449 25
EST 3 0/0..... 443 50
MIDI 3 0/0..... 448 »
NORD 3 0/0..... 448 »
ORLÉANS 3 0/0..... 451 »
OUEST 3 0/0..... 450 »
SUD DE LA FRANCE..... 424 »
OUEST-ALGÉRIEN..... 440 »
EST-ALGÉRIEN..... 429 »
CRÉDIT FONCIER, fone. 3 0/0 1853.. 605 »
— — — — — 4 0/0 1863. 525 »
— — — — — fone. 3 0/0 1877.. 388 »
— — — — — comm. 3 0/0 1879. 480 50
— — — — — fone. 3 0/0 1879.. 479 »
— — — — — comm. 3 0/0 1880. 473 »
— — — — — fone. 3 0/0 1883.. 421 »
— — — — — — 3 0/0 1885.. 472 »
— — — — — bons 100 fr. av. lots. 71 50
GAZ, C^{ie} parisienne..... 520 »

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1889..... 101 75
RUSSE, 4 0/0 consolidé..... 100 »
PORTUGAIS 3 0/0 (rente)..... 55 65
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889..... 435 »
LOMBARDS, 3 0/0..... 347 »
SARAGOSSE 3 0/0..... 392 »

Valeurs en banque

Ch. RUSSE (gr. Société)..... 662 50
Oblig. GUAYAQUIL (Équateur) 6 0/0. 470 20
— PORTO-RICO 3 0/0..... 270 »
— BAHIA (Brésil) 5 0/0..... 450 »

BULLETIN FINANCIER

du 18 février 1891

Le marché fait toujours pr euvre d'une grande fermeté. Il y a un peu plus d'activité en ce sens que la spéculation qui se lim itait dans ces derniers temps aux rentes françaises commence à s'occuper de certaines valeurs.

Le 3 0/0 est à 95.72. Le nouveau est très bien tenu à 94.12 1/2.

Les Actions de nos grandes Sociétés de crédit sont calmes. Le Foncier est à 1287.50. La Banque de Paris à 841.25. Le Crédit Lyonnais à 822.50. Hausse du Crédit mobilier à 435.

Les fonds étrangers sont très animés. L'Italien s'avance aujourd'hui à 94.95. L'Extérieure est à 77 1/2, le Turc à 49 47 1/2.

En Banque, l'Alpine subit quelques réalisations qui, du reste, s'absorbent facilement. Le Laurium Grec à 150 regagne son coupon. Les négociations sont suivies sur l'obligation Porto-Rico à 272.50. L'obligation Linarès à Almería s'avance à 260.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1er itinéraire : 1re classe 225 fr. — 2e classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.

2e, 3e et 4e itinéraires : 1re classe, 180 fr. — 2e classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1re et 2e classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Excursions aux Stations d'hiver des Pyrénées

Arcachon, Pau, Biarritz

Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, St-Jean-de-Luz, et Salies-de-Béarn. Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une Gare située à 500 kil. au moins de la station hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'Aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations d'hiver des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re et 2e classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Table with 2 columns: Number of persons and corresponding percentage discount (25%, 30%, 35%, 40%).

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

PAPIER WLINSI, Remède souverain

pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Lueurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.

Exiger le nom WLINSI

LE VIN DE G. SEGUIN Réveille l'appétit, facilite la digestion, coupe les fièvres, combat la Chlorose et l'Anémie; il convient à tous les tempéraments affaiblis.

Paris, 378, rue Saint-Honoré.

CONTRE les Rhumes, Grippe, Bronchites, Irritations de Poitrine et de Gorge, le Sirop et Pâte pectorale de Nafé de Delangrenier possèdent une efficacité certaine, constatée par la majorité des Membres de l'Académie de Médecine. Sans sels d'opium, tels que Morphine ou Codéine, on les donnera sans crainte aux enfants atteints de toux ou coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

Société anonyme fondée par décret en 1854

CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris,

Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons. (Paiement sans frais des coupons des Cies de l'Ouest et de l'Est, Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres. (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres, — Avance de Fonds. (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de Titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Ecoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRE, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

LISEZ le MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS, qui fournit gratuitement, verbalement ou par lettre, à tous ses abonnés, les renseignements complets sur toutes les valeurs cotées ou non cotées, publie régulièrement les Listes de tous les Tirages et des Echéances de Coupons, donne une Revue détaillée de la situation financière et des informations sur les Assemblées des Actionnaires. — On s'abonne dans tous les bureaux de poste, ou à la direction : 23, rue de la Sourdière, Paris.

8 fr. par an, paraît tous les jeudis.

(27 années d'existence)

Envoi gratuit d'un numéro sur demande.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES les

et à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carte de poche DU LOT

Bibliographie

LE BON JOURNAL. Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 19 février 1891 : — Jules Moineaux : Pas un chat à l'audience. — Jules Claretie : Le Troisième Dessous. — Pierre Maël : Mer bleu (suite). — Ch. Mérouvel : Une nuit de noces (fin). — Emile Zola : La Faute de l'abbé Mouret (suite). — Sachet Masoch : Le Serpent du Paradis (suite). — A.-J. Dalsème : L'Envers de Paris (suite).

LE MUSÉE DES FAMILLES. — Sommaire du 15 février 1891. — La messe de Suzel, par Abert Mercklein. — Sans lui, par Louise Mus-sat. — Les dix doigts de Jean Ruthé, par Sixte Delorme. — Un rival du grand Condé, par B. M. — Causerie de quinzaine : La destinée d'un hibou, par Clerget. — Causerie musicale, par Willy. — Le Royander-Goa, par Georges Gand. — Petits voyages à travers les grandes Industries Françaises, par G. B. — Mosaïque, par Eug. Muller.

Illustrations par A. Mantelet, J. Wagrez, C. Bodmer, Gaston Nourry, C. Gilbert, Féral, Gail-lard, etc., etc., et d'après de vieilles estampes. Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET Cie 56, RUE JACOB, A PARIS

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la Mode illustrée offre à ses abon-nées en publiant par an plus de 2,500 gravures sur bois ; — 24 grandes planches contenant plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeur naturelle, des vêtements de toutes sortes et de tous âges ; — articles d'ameublement, romans, nouvelles, etc. Correspondance directe avec les abonées.

Un numéro spécimen est adressé à toute per-sonne qui en fait la demande par lettre affran-chie. — On s'abonne en envoyant un mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT et Cie, rue Jacob, 56, Paris.

Prix pour les départements : 1re édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4e édition, avec une gravure coloriée chaque nu-méro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

ALPH. SÉGUELA, FILS

PÉPINIÉRISTE-VITICULTEUR

CAHORS. — 14, Avenue de la Gare, en face l'ancienne gare. — CAHORS

VIGNES AMÉRICAINES, ARBRES & ARBUSTES

Plants greffés : en alicante H. Bouschet, auxerrois-méreau, et autres variétés du pays. Producteurs directs : racinés et boutures tels que Othello, Herbemonts, Jacquez, etc. Boutures riparia : tomenteux et glabres pour le greffage sur table. Racinés riparia : pour le greffage sur table et la plantation à demeure.

Arbres fruitiers, Arbres et Arbustes d'ornement; Arbres pour avenues, Chênes truffiers

PÉPINIÈRES A CAILLAC

Constructions Rustiques, entreprise de jardins avec plans et devis. Rocailles Artificielles.

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ÉCOLE DE NOTARIAT

ENREGISTREMENT & HYPOTHÈQUES DE TOULOUSE

Fondée sur l'avis du Conseil supérieur de l'Instruction Publique, en vertu d'un arrêté de M. le Ministre

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

Directeur : M. CLÉRI MALIGE

5, Rue du Sénéchal, 5

La rentrée est fixée au 15 octobre prochain

NOTA. — Les heures des cours sont établies de manière à permettre aux élèves de travailler dans les études de notaires pour faire leur stage, et d'assister aux cours de la Faculté de Droit.

Les élèves qui désireront être admis, sont priés d'en donner avis au directeur. Les parents reçoivent chaque mois les notes méritées par leurs enfants

GUÉRISON Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, SORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPÈS, LUPUS, etc.

L'ATLAS NATIONAL de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie, membre des Sociétés savantes, etc., etc. NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

VIGNES AMÉRICAINES

PAR MILLIONS A LA VENTE

de plants directs, porte-greffes et de plants greffés-soudés PRIX TRÈS MODÉRÉS

S'adresser au propriétaire : M. Victor COMBES

Chevalier du Mérite agricole, à Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

Envoi franco du prix-courant sur demande

VIENDE PARAITRE :

Expériences pratiques sur la Culture des Vignes américaines

PAR M. VICTOR COMBES

En vente chez l'auteur et principaux libraires

PRIX : 3 fr. FRANCO-POSTE

LE VIGNOBLE

DE L'ORPHELINAT D'ARNIS

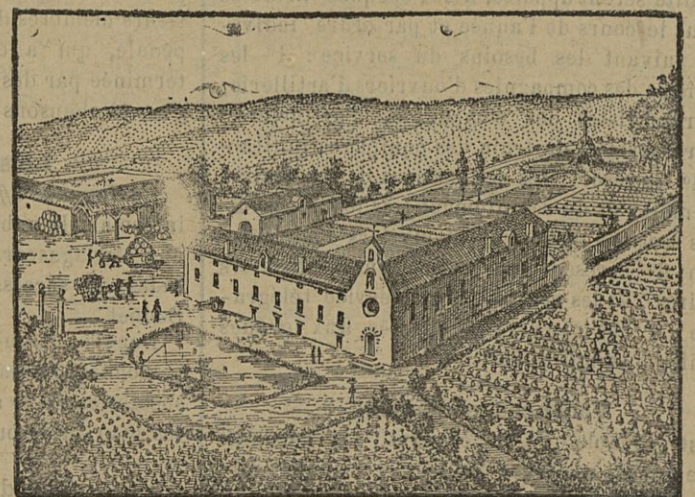
PRÈS CAHORS (LOT)

MOYENS PRATIQUES

POUR RECONSTITUER UNE VIGNE PHYLLOXÉRÉE

Par le Directeur de l'Établissement

2e édition



Vue générale de l'Orphelinat

PRIX : 0,60. — PAR LA POSTE : 0,75

En vente chez tous les Libraires

Le propriétaire-gérant : LAYTON.